



**Présents** : Michel Lacoue-Nègre (président) – Jean-Marie Gruel – Christian Rodellar - Katia Languet – Yonn Hirigoyen – Robert Péré-Escamps – Simone Mirande - Laurent Artola – Jean-Claude Basirico –Yohan Campos – Christophe Dalot – Philippe Gautier – Philippe Husson - Mathieu Kholer – Kenza Lagraa - Jérémy Mongie – Marylis Partié – Manuel Rodriguez

**Excusés** : Adrien Remacle - Pierre Bellehigue - Cyril Jourda

**Assistent** : Régine Bergereau – Philippe Partié

### Ouverture de séance et propos du Président

Le Président remercie les membres présents et excuse MM. Bellehigue, Jourda et Remacle, tous trois retenus par des motifs valables. Il en profite pour préciser que le Dr Remacle n'assistera pas à toutes les réunions du Comité de Direction mais qu'il se déplace régulièrement au District pour signer les dossiers médicaux des arbitres.

- Le District a reçu la visite du Président du District du Calvados, M. Bertrand VOISIN trois jours. Il en a profité pour assister à la rencontre de Ligue 2 PAU FC / CAEN mais également pour échanger avec des élus et prodiguer des conseils aux salariés du District.

- Michel Lacoue-Nègre expose aux élus la situation de la Ligue Nouvelle-Aquitaine à ce jour et ne cache pas son inquiétude face aux conditions difficiles à vivre.

- Le retour au Centre Nelson Paillou reste le point fort de ce début de saison. Le Président assisté du Secrétaire Général a été invité à la visite du site après treize mois de travaux, lors d'une réunion en présence de MM. Jean-Jacques LASSERRE, Président du Conseil Départemental, Bernard DUPONT, Président du Centre Nelson Paillou, Olivier Vissières et Frédéric Niéto ainsi que Mme Maylis Bordenave, Directrice de Réseau Sport 64.

- Accompagné de Pierre Bellehigue et de Robert Péré-Escamps, Michel Lacoue-Nègre a rencontré le Président du Pau FC, Bernard Laporte-Fray. Lors de la signature d'une convention de partenariat, l'achat d'une loge pour la saison 2024/2025 n'a pas été reconduit. Katia Languet assistée de Kenza Lagraa et de Jean Claude Basirico sont chargés des animations (Escort Kids et ramasseurs de balle) lors des matches L2 du Pau FC à domicile tandis que la gestion en amont est placée sous la responsabilité de Thibault Soccarros. En contrepartie, le Pau FC offre pour chaque rencontre de Ligue 2 à domicile, quatre places en tribune d'honneur

A noter que le PAU FC reste le seul club professionnel en Nouvelle – Aquitaine cette saison.



- Le Président communique son emploi du temps de ce début de saison et sollicite les élus pour répondre à certaines sollicitations : Jean-Marie Gruel représentera le District au CDOS le 13 septembre (Président au Congrès ANPDF à Beaune) ; Katia Languet et Manuel Rodriguez seront présents à l'inauguration du stade de Poey de Lescar tandis que les élus du secteur Basque participeront à l'inauguration à Bidache.
- Point FAFA : visite des clubs (Navarrenx et Cambo) durant l'été.
- Conformément aux articles 176 et 177 des règlements généraux FFF, les tournois doivent être déclarés obligatoirement au même titre que les matches amicaux. La liste des tournois homologués sera diffusée sur site officiel du District.
- Demande de subvention de l'AEF 64 et de l'UNAF : le Comité de Direction, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de mille euros (1000€) à chaque amicale AEF 64 (éducateurs) et UNAF 64 (arbitres). En contrepartie, les présidents des deux amicales doivent adresser un bilan d'activités.
- Partenariat : lancement d'une campagne de recherche de partenaires financiers (montants de 500 à 1000€) permettant de rémunérer l'emploi au sein du District. Le Comité de Direction s'était engagé auprès des clubs à professionnaliser l'instance s'il était élu.
- FFF propose aux Districts d'organiser la finale championnat de France D1 Futsal et la Coupe féminine Futsal le 21 juin 2025 : le Comité de Direction, à l'unanimité, propose la candidature de notre District.

### **Homologation des Procès-Verbaux des 9, 17 et 29 juillet 2024**

Aucune remarque n'étant observée, les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

### **Composition des Commissions 2024/2025**

Le Comité de Direction désigne les membres des commissions pour une saison, à l'exception des commissions disciplinaires (Appel et Discipline) désignées pour la durée du mandat.

Choix en conformité des règlements généraux et de son annexe 2 de la FFF, des statuts, des règlements généraux et du règlement intérieur du District 64

Ces commissions sont réparties au sein de cinq pôles :

- Juridique
- Arbitrage
- Compétitions
- Gestion / Développement
- Technique



Le Comité de Direction homologue à l'unanimité la composition des Commissions et donne pouvoir à son Bureau de valider d'éventuelles nouvelles candidatures.  
La composition des Commissions est consultable sur le site officiel du District.

### Gestion autonome du Football Féminin

#### Rappel des faits

- 5 juillet : RV dans les Landes pour le renouvellement du pôle 40/64 et une gestion commune des compétitions
- 22 juillet : décision du CA 40 – championnat féminin landes à 11, suppression foot à 8, maintien du pôle 40/64 pour les coupes et les jeunes
- 29 juillet : CD 64 – fin de la collaboration avec les Landes

Tarifs des compétitions féminines pour la saison 2024/2025

Championnat Seniors Féminines à 11 : 110€

Championnats Seniors Féminines à 8 : 100€

Coupe principale Seniors Féminines à 11 : 110€

Autres Coupes Seniors Féminines : 100€

Compétitions Jeunes Féminines : mêmes tarifs que leurs homologues masculins.

Le Comité de Direction homologue à l'unanimité le nouveau règlement tarifaire 2024/2025 qui sera diffusé sur le site du District.

### Compétitions

Le Comité de Direction homologue à l'unanimité :

- **Composition des poules D1 à D4**
- **Calendrier des coupes départementales**
- **Foot Loisir : calendrier et composition des poules**

### Point sur les engagements jeunes au 22/08/2024

**U19** – engagements jusqu'au 25/08

Interdistricts = 13 équipes (22 saison dernière)

Coupe Interdistricts = 13 équipes (20 saison dernière)

Coupe des Pyrénées = 11 équipes (16 saison dernière)

**U17** – engagements jusqu'au 25/08



Excellence = 16 équipes (13 saison dernière)  
Niveau 1 = 13 équipes (16 saison dernière)  
Niveau 2= 15 équipes (10 saison dernière)  
Coupe des Pyrénées= 31 équipes (29 saison dernière)  
Coupe Encouragement= 32 équipes (32 saison dernière)

### U15 – engagements jusqu'au 25/08

Excellence = 15 équipes (16 saison dernière)

Niveau 1 = 15 équipes (10 saison dernière)  
Niveau 2= 26 équipes (39 saison dernière)  
Coupe des Pyrénées= 36 équipes (33 saison dernière)  
Coupe Encouragement= 38 équipes (44 saison dernière)

### U13 – engagements jusqu'au 09/09 – 30/09 selon niveau

Elite = 13 équipes (13 saison dernière)  
Excellence = 17 équipes (20 saison dernière)  
Niveau 1 = 15 équipes (34 saison dernière)  
Niveau 2= 14 équipes (40 saison dernière)  
Niveau 3= 16 équipes (40 saison dernière)  
Festival Foot = 19 équipes (32 saison dernière)

### • Ententes et groupements

#### Rappel des Groupements ruraux

1. MIEY DE BEARN (Poey de Lescar – Etoile Béarnaise – Ayguelongue)
2. PAPILLON / ENCLAVE DU PLATEAU (Pontacq – Enclave du Plateau)
3. BASSIN DE LACQ (Artix – SCALA)
4. FAMEB/FC2V (FC 2 Vallées – Morlaàs Est Béarn)
5. EBO-ESP (Orthez – Pyrénéenne)
6. MONDARRAIN NIVELLE TALDEA (Espelette – St Pée/Nivelle)
7. POLE PALOIS FOOT FEMININ (ASMUR – Bleuettes)
8. EUSKADI (Mauléon – Garazi)
9. LAPURDIKO IZARRA (Cambo – Ustaritz)
10. PLAINE ET VALLEE (Vallée de l'Ousse – Nay Vath Vielha – La Ribère)

#### Ententes :

Seniors ASJE – SPUC club support ESPELETTE ASJ  
BBL club support BAIGTS BERENX (avec Lahontan)



- FL Seniors BBL club support BAIGTS BERENX (avec Lahontan)  
BIELLE / ARUDY club support BIELLE
- U19 SBDG / SPCTS club support BOURNOS
- U17 SBDG / SPCTS club support BOURNOS  
3BL club support BAIGTS BERENX (avec Lahontan et Bidache)  
NAVARRENX / LEDEUIX club support NAVARRENX
- U15 Union MOURENNOISE club support MOURENX BOURG  
SBDG / SPCTS club support BOURNOS  
FC3A-MONEIN club support FC3A  
3BL club support BAIGTS BERENX (avec Lahontan et Bidache)  
FC BAAL / UUSCG club support BASSIN ARTIX ARTHEZ LACQ  
USSPA 2 / CSFC 2 club support Saint Palais

Le Comité de Direction, à l'unanimité, valide les ententes susmentionnées et donne délégation au Bureau pour traiter les prochaines demandes.

- **Calendrier Foot Animation**

Le Comité de Direction homologue à l'unanimité le calendrier du Football Animation.

- **Compétitions Foot Féminin**

Katia Languet fait le point des engagements en cours dont le suivi est assuré par Marie-Aude Hourcaillaou remerciée pour son investissement au même titre que Philippe Partié pour les compétitions adultes et jeunes.

Le Règlement des Compétitions Féminines sera présenté lors de la prochaine séance du Comité de Direction.

### Arbitrage

- **Les observateurs 2024/2025**

- Yannick Barrère
- Matthieu Kohler
- Arnaud Bourdères
- Philippe Partié
- Cédric Vézilier



- **Formations**

FIA Mixte les 5 et 6 octobre 2024 à PAU (District)  
FIA Mixte les 23 et 24 novembre 2024 à SAINT PIERRE D'IRUBE  
FIA Mixte les 11 et 12 janvier 2025 à PAU (District)  
FIA Mixte les 22 et 25 février 2025 (lieu à définir)

## Actualisation des textes 2024/2025

Le Comité de Direction homologue à l'unanimité les règlements suivants et demande la diffusion sur le site :

- Règlement des compétitions adultes
- Règlement des compétitions jeunes
- Règlement des Terrains
- Challenge du Fair-Play
- Règlement intérieur CDA

- **Règlements généraux DFPA**

Article 6 – Encadrement technique

### 1/Obligation de diplômes – Seniors :

Le championnat D1 est soumis à une obligation de diplômes, l'entraîneur principal de l'équipe doit être titulaire au minimum d'un un CFF3 ou DF coach Senior.

L'entraîneur principal a la responsabilité de l'équipe. Il est présent sur le banc de touche, donne les instructions aux joueurs dans les vestiaires avant le match et dans la zone technique pendant le match.

Article 9 – Nombre minimal d'équipes jeunes

### 1/ Obligation championnat D1 :

Les clubs concernés par le championnat D1 ont l'obligation d'engager :

- 1 équipe à 11 parmi les catégories U19 à U14
- 1 équipe à 8 parmi les catégories U13 à U10
- 1 école de football (minimum 10 licencié(e)s entre U6 à U9
- 1 Responsable Technique Jeunes désigné diplômé à minimum du CFF2 ou DF coach Jeunes



Par décision unanime du Comité de Direction, une dérogation pourra être accordée aux clubs qui ne sont pas en règle en début de saison mais qui auront inscrit l'entraîneur et/ou le RTJ à la formation diplômante en cours de saison.

## Questions diverses

Après un rapide tour de table où chacun a eu le loisir de s'exprimer, le Président convoque les membres du Bureau en début d'après-midi pour une réunion exceptionnelle tandis que les autres élus sont conviés au tirage au sort du premier tour des Coupes Adultes

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 12 h 40 .

**Le Secrétaire Général,**

**C. RODELLAR**

**Le Président,**

**M. LACOUÉ-NEGRE**